ElimuBora

Une publication de la composante 2 du Programme Accelere! avec l'appui de la Coopération britannique (Ukaid)

01
Juin 2017

Les bureaux gestionnaires s'inspirent de bonnes pratiques

02 EDITORIAL
Ensemble pour une éducation de qualité !

04 DANS LES PROVINCES
Les députés outillés pour analyser et contrôler le budget

05 REFORME DU SECOPE
Un front commun pour maîtriser les effectifs des enseignants

Directrice de publication
Virginie Briand

Rédacteur en chef
Yves Zihindula

Comité de rédaction
Cathy Van Even
Henri Valot
Pierre Andrianne
Palthi Vibila
Sylvie Ngalimbaya
Guy Wembo Lombela

Illustrations:
Nathan Brams
Yves Zihindula

Adresses:
5342, Avenue du Cercle
Gombe, Kinshasa (RDC)

+243 990 24 24 90
yves.zihindula-mm@mottmac.com

DANS CE NUMERO

EDITORIAL

3 Ensemble pour une gouvernance améliorée en faveur d'une éducation de qualité.

DANS LES PROVINCES

4 Les élus locaux aptes à analyser et contrôler le budget.

4 Témoignage de Modeste Kapenda Mukendi, membre de la commission Ecofin de l' Assemblée provinciale du Haut-Katanga

REFORME DU SECOPE

5 Un front commun pour maîtriser les effectifs des enseignants

AU-DELA DES FRONTIERES

6 Les bureaux gestionnaires s'inspirent de bonnes pratiques

7 Le témoignage de Fabien Buetutelamio, Directeur de la province éduactionnelle (Haut-Katanga)

Le Programme Accelere! en bref

L'Agence américaine pour le développement international (USAID) et la Coopération britannique (UKaid) ont signé un accord de partenariat visant à financer le Programme Accelere!, en appui au secteur de l'éducation en RDC.

Le Programme Accelere! s'aligne sur les priorités nationales du Gouvernement de la RDC en appuyant dans un premier temps la mise en oeuvre du Plan Intérimaire de l'Education, et désormais la Stratégie sectorielle de l'éducation et la Lettre de Politique Educative en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes aux niveaux central, provincial et local.

Acce : Accès
Le : Lecture
Re : Redevabilité et retention

Montant du financement
USD 180 millions
sur une période allant de 2015 à 2020

Objectif du programme
Améliorer l'accès, la qualité et la gouvernance dans 25 provinces éducationnelles de la RDC

Partenaires de mise en oeuvre
Chemonics International
(Accès équitable et résultats d'apprentissage)
Cambridge Education
(Amélioration de la gouvernance)
Unicef
(Réduction du nombre d'enfants en déhors de l'école)
MECC
(Suivi et évaluation du Programme)

Ensemble pour une gouvernance améliorée en faveur d'une éducation de qualité

©Yves Zihindula/Accelere

"Nos appuis sont concentrés sur deux axes majeurs de la réforme : la gestion des finances publiques et la planification stratégique et celle des bureaux gestionnaires aux niveaux local, provincial et national".

Vous tenez entre vos mains le premier numéro du bulletin d'information de la composante 2 du Programme Accelere! Nous travaillons avec les autorités congolaises, en synergie avec les autres partenaires techniques et financiers qui œuvrent dans le secteur de l'éducation, pour contribuer à améliorer la qualité de l'éducation.

Fin 2015, nous avons reçu mandat du gouvernement de la République Démocratique du Congo et de l'Agence de Développement du Gouvernement du Royaume-Uni (DFID) d'accompagner le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (MEPSP) pour améliorer la gouvernance du système éducatif congolais conformément aux orientations fournies par la Stratégie Nationale de l'Education.

Pour y parvenir, il s'agit à la fois de travailler sur les ressources humaines, les systèmes et les organisations tant au niveau central que provincial pour aider à la mise en place de bonnes pratiques axées sur la transparence et la redevabilité. Au niveau central nous accompagnons le Secrétariat Général du Ministère de l'EPSP et certaines de ses Directions, dont la Direction Administrative et Financière (DAF), la Direction des Etudes et Planification (DEP) et le Service de contrôle et de paie des enseignants (Secope), ainsi que la nouvelle Direction de la Formation des Ecoles et des Bureaux Gestionnaires (DireFore). En provinces nous travaillons étroitement avec les Ministères Provinciaux en charge de l'enseignement ainsi que les Directions des Provinces Educationnelles. A ce jour nous sommes implantés dans le Haut Katanga et le Kasaï Central et nous nous déploierons dans les autres provinces couvertes par le Programme Accelere! dans les semaines à venir (Equateur, Sud Ubangi, Lualaba, Kasai Oriental).

Nos appuis sont concentrés sur deux axes majeurs de la réforme : la gestion des finances publiques et la planification stratégique et celle des bureaux gestionnaires aux niveaux local, provincial et national. Dans ces deux domaines, des retombées se font déjà jour qui nous encouragent à poursuivre nos efforts. Vous découvrirez dans ce numéro quelques-uns des résultats de ces efforts conjugués. Par exemple, les acquis de la visite d'étude effectuée à l'étranger, en février dernier par une équipe du Ministère de l'EPSP, de même que les fruits de notre appui au Secope et à la DAF.

Vous apprendrez également que les élus locaux du Haut-Katanga et du Kasaï-Central sont désormais mieux outillés pour analyser et contrôler les budgets suite aux différentes formations et à l'assistance technique dont ils ont été bénéficiaires. Ces résultats renforcent notre conviction que non seulement la réforme du système éducatif congolais est souhaitable mais qu'elle est possible.

VIRGINIE BRIAND
Cheffe d'équipe, Accelere!2

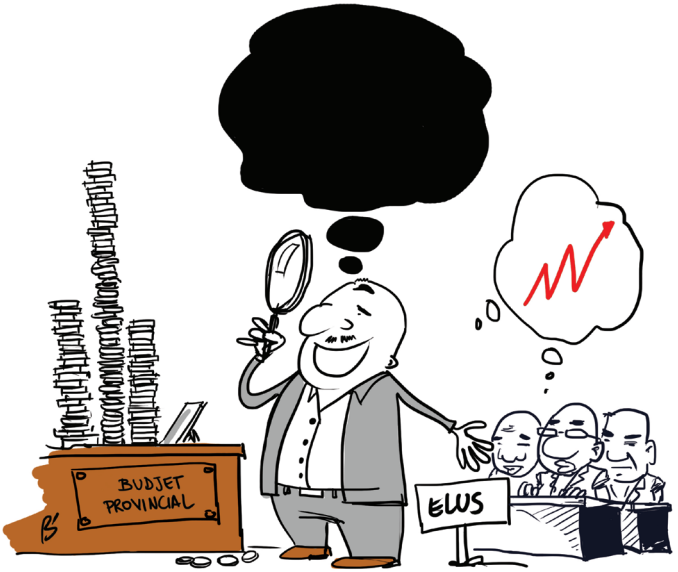

Les élus locaux analysent et contrôlent le budget

Députés et membres de la société civile du Haut-Katanga et du Kasaï - Central ont bénéficié d'une formation sur l'analyse et le contrôle budgétaire. Une série d'activités appuyée par Accelere! dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance et de la redevabilité du système éducatif congolais.

Du 23 au 25 novembre 2016 à Lubumbashi et du 23 au 26 mai à Kananga avec la facilitation du programme Accelere!, plusieurs délégués issus du milieu politique et de la société civile ont participé à des formations sur l'analyse et le contrôle budgétaire. Ces formations serviront de base dans la préparation d'un plaidoyer en faveur d'un accroissement du budget pour l'éducation.

Témoignage

Modeste Kapenda Mukendi est l'un des participants à la formation. Elu local de la ville de Lubumbashi et membre de la commission Ecofin de l'Assemblée Provinciale, il a accepté de raconter son expérience.

"La formation a été capitale pour moi. Je suis parmi les quatre nouveaux députés en remplacement de ceux qui ont rejoint l'exécutif provincial.

En tant que débutant, je n'avais aucune notion sur le budget. Et cette formation a coïncidé avec le dépôt du projet budgétaire pour l'exercice 2017. Au départ, j'ai paniqué quand j'ai vu le volume du document du projet budgétaire mais à la fin de la formation et après avoir relu le document, j'ai constaté beaucoup de lacunes.

Après analyse, nous avons, par exemple, augmenté le montant alloué à l'éducation. Il est passé de 15 milliards à 17 milliards, soit une augmentation de deux milliards de franc congolais.

La formation a renforcé nos connaissances sur le processus de préparation et d'adoption du budget provincial, les mécanismes de contrôle de son exécution au niveau sectoriel comme l'éducation. Cette formation a également renforcé la transparence du processus budgétaire de l'éducation grâce à un exercice efficient du contrôle parlementaire et de la société civile".

Un front commun pour maîtriser les effectifs

C'est depuis septembre 2016 que le programme Accelere! s'est joint aux partenaires du secteur de l'éducation impliqués dans la réforme du Service de Contrôle et de la Paie des Enseignants (Secope). Objectif : munir le service d'une base de données fiable et sécurisée.

Plusieurs chantiers de réforme sont en cours. Parmi eux, celui de la capacité informatique du Service de Contrôle et de la Paie des Enseignants pour lequel le programme Accelere! accompagne les équipes en place.
La mission a d'abord exigé la réalisation d'un état des lieux du service, notamment l'analyse de la base de données existante et du système de gestion de la paie. Partant de là, il s'est ensuite agit de vérifier si la migration des données vers le nouveau système de gestion informatisé SQL avait été faite correctement et si toutes les données avaient pu être récupérées.

Pour ce faire, Pierre Andrianne (initiateur et premier directeur du Secope de 1985 à 1997) a été mobilisé pour apporter son assistance technique. Son appui a rapidement permis la réalisation d'un état des lieux (mai 2016) et la production d'un manuel de procédures nécessaires pour garantir la sécurité du nouveau programme informatique (décembre 2016). Tirant les leçons du passé, les équipes du Secope souhaitaient en effet mettre fin aux mauvaises pratiques. Grâce à ce manuel, le service informatique a pu réécrire les programmes permettant la gestion normalisée et sécurisée de ses effectifs.

Normalisation et rationalisation des effectifs

Il est désormais possible de faire appliquer des règles et ratios de base (par exemple le nombre d'agents autorisés en fonction de la taille de l'établissement) et donc de détecter les établissements dans lesquels l'effectif est pléthorique (agents en surnombre) ou bien au contraire les établissements dans lesquels il y aurait des postes vacants. Sur cette base, le Secope sera bientôt en mesure d'établir la masse salariale globale et pour ce faire mettre en place une approche catégorielle du paiement des salaires. Pour Pierre Andrianne : *"La sécurisation de l'encodage ne permet plus d'introduire des agents sur les listings de paie en plus de l'effectif autorisé. Avec l'actualisation de la base de données en cours (principalement les dates d'engagement et les diplômes), il sera bientôt permis d'établir à nouveau correctement les salaires selon les fonctions, grades et échelons des agents"*.

Les premiers effets des réformes en cours

Fin décembre 2016, M. Lufunisabo Bundoki, Secrétaire Général au Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, a instruit son administration de redéployer les agents déclarés excédentaires (surnombre) sur les listes de paie. Il s'agit d'une avancée tangible et d'un acquis important sur le front de la réforme du Secope obtenu grâce à l'appui d'Accelere!

Les agents du Secope présents dans toutes les provinces ont, quant à eux, été mobilisés pour recueillir les données sur le nombre réel du personnel au sein des écoles et des bureaux gestionnaires (BG) pour alimenter la nouvelle base de données de la paie. Le défi pour le Secope et ses partenaires dans la réforme est, d'ici 2020, d'établir une répartition améliorée de la main-d'œuvre dans l'ensemble du secteur éducatif ; une réduction du gaspillage du budget à cause des agents en position de surnombre ou fictifs ; et un système de gestion informatisé entièrement numérisé et sécurisé, régulièrement mis à jour et permettant une récupération facile des données.

Qu'est-ce que le SECOPE?

Le Service de Contrôle et de la Paie des Enseignants (Secope) est un service technique du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (MEPSP) qui fonctionne sous la supervision du Secrétaire Général.
Le Secope a pour mission d'assurer :

- une gestion efficace de la mécanisation (inscription) des écoles, des enseignants et des Bureaux Gestionnaires (BGs) et de la masse salariale, y compris de la gestion des transferts et des remplacements des enseignants;
- la maintenance d'une base de données de la paie sécurisée;
- le suivi de la rémunération régulière des enseignants à tous les niveaux d'enseignement (maternelle, primaire, secondaire, professionnelle) et des bureaux gestionnaires (BG).

Le Secope fonctionne à trois niveaux: national, provincial (30 bureaux) et local décentralisé (450 Antennes).
Le service supervise 63 000 écoles en RDC et emploie environ 8 000 salariés.

Les bureaux gestionnaires s'inspirent de bonnes pratiques

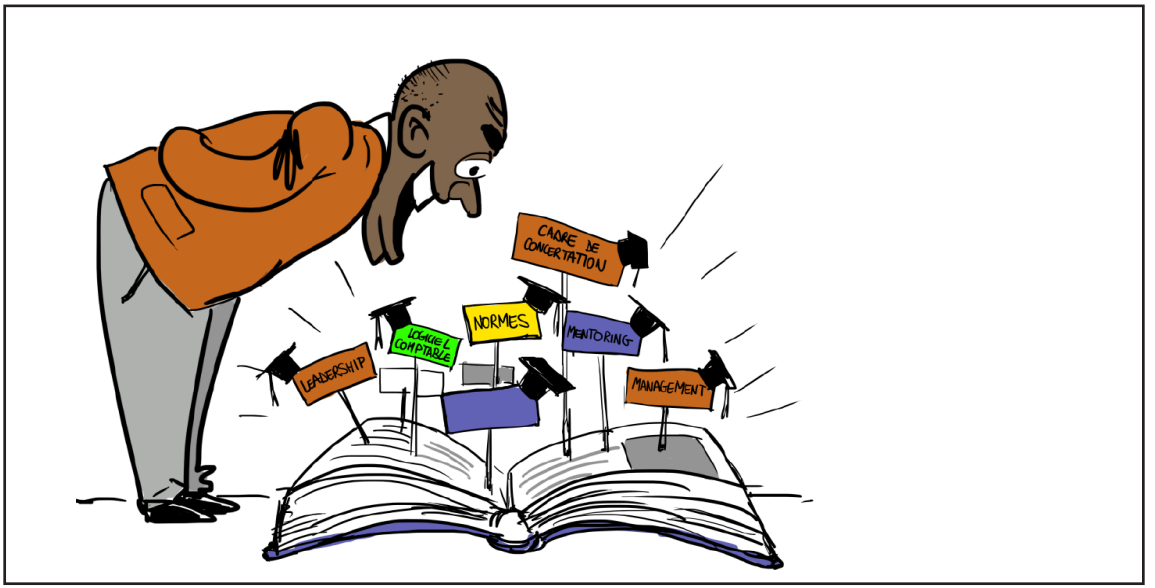

En février dernier, une équipe du Ministère en charge de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel était en visite d'étude au Rwanda afin de s'inspirer de bonnes pratiques et innovations à même d'améliorer la performance du système éducatif congolais.

Du 9 au 24 février, une équipe composée de sept délégués du système éducatif congolais, s'est rendue au Rwanda avec pour objectif d'échanger avec les acteurs rwandais de l'éducation du niveau macro, méso et micro sur le système de gouvernance du secteur, notamment en rapport avec la gestion scolaire et le leadership des écoles.

« *La visite d'étude a été un renforcement des capacités important. Plus qu'un cours en salle, elle a permis de voir et d'échanger sur ce que les autres font et comprendre comment et pourquoi ils réussissent ou échouent* », a témoigné Fabien Buetutelamio, Directeur de la Province Educationnelle du Haut-Katanga et participant au voyage d'étude.

Retombées

Dès leur retour, les participants ont été conviés à partager leurs expériences avec la communauté d'acteurs du secteur de l'éducation et surtout amenés à réfléchir davantage sur le système éducatif en RDC à travers deux ateliers participatifs. La réflexion, facilitée par le Programme Accelere!, a permis l'identification de quelques recommandations clés qui pourront être prises en compte dans la poursuite des réformes.

Parmi celles-ci, on peut retenir notamment l'inclusion d'un logiciel dédié à la gestion au quotidien des Bureaux gestionnaires et des écoles ; l'instauration d'un conseil des examens ; l'appropriation de la gestion axée sur les résultats ; la mise en place d'une coopérative des enseignants ; l'intégration d'un comité d'audit dans les Bureaux gestionnaires et écoles dont des parents formés feraient partie; la planification et gestion à partir de la base et enfin, l'intégration du rôle de suivi auprès des Proveds et S/Proveds.

Quelques délégués congolais lors du voyage d'étude au Rwanda en février 2017.

Le témoignage de Fabien Buetutelamio

Directeur de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel dans la province du Haut-Katanga, il supervise sept Territoires et environ 2300 écoles primaires et 1680 écoles secondaires. Il a fait partie du voyage d'étude au Rwanda et nous livre son témoignage.

©Yves Zihindula/Accelere

"J'ai changé ma façon de faire. Désormais, je connais mon rôle. Depuis mon retour, j'ai exigé aux écoles sous ma supervision de fournir régulièrement des données statistiques. Les gens doivent comprendre que l'école appartient à la communauté et il faut rendre compte à cette communauté au travers des chiffres fiables.

Grâce à l'appui du Programme Accelere!, nous sommes allés apprendre au Rwanda, un pays qui a presque les mêmes réalités socioculturelles que le nôtre, comment un système éducatif est géré à tous les niveaux. J'ai passé du temps avec mon homologue rwandais de Kigali. J'ai observé comment il travaille. J'ai compris ses obligations. J'ai vu comment il recrute les enseignants, comment il désigne les chefs d'établissements. C'est très différent de ce qui se passe chez nous. Là-bas, j'ai constaté qu'il existe des formations supplémentaires, notamment en "school management" (gestion des établissements scolaires) pour être un bon chef d'établissement. Cette formation est nécessaire. J'ai aussi compris que je dois jouer le rôle de "coach". Je dois encadrer et guider les sous-proved dans l'exécution de leurs tâches".

La Direction Administrative et financière (DAF) est opérationnelle

La composante 2 du Programme Accelere! accompagne la Direction Administrative et Financière (DAF) du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (MEPSP) dans l'accomplissement de son rôle de régulateur des procédures des finances publiques et de gestionnaire du patrimoine.

La composante 2 du programme Accelere! appuie le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (MEPSP) dans l' opérationnalisation de sa Direction Administrative et financière (DAF). Grâce à cet appui, la DAF a progressivement commencé à jouer son rôle de gestionnaire du patrimoine et de régulateur des procédures des finances publiques du Ministère.

La DAF joue entre autres le rôle de l'intendance générale du MEPSP

Ce processus s'est fait en plusieurs étapes : l' élaboration de la feuille de route de la DAF, le renforcement des capacités de son personnel en suivi et contrôle budgétaire, accompagnement dans l' élaboration des prévisions budgétaires 2018, enfin plus récemment par l' accompagnement dans la compréhension du circuit budgétaire. Cette initiative permet à la DAF de gérer directement les finances du MEPSP, autrefois concentrées au Ministère du budget via le sous-gestionnaire de crédits. L' appui de la composante 2 du Programme Accelere! à la DAF du MEPSP s'inscrit dans la réforme globale (en cours) de l' administration publique en RDC. Cette réforme consiste à créer quatre Directions standards au sein de onze ministères pilotes dont celui de l'EPSP. Les Directions standards sont : La Direction Administrative et Financière (DAF), la Direction d'Etude et Planification (DEP), la Direction des Ressources Humaines (DRH) et la Direction des Archives et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (DANTIC).

Tout ceci vient matérialiser la loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques (LOFIP), dont l'une des innovations est la disposition qui confère la qualité d'ordonnateur des dépenses publiques aux Ministères, au lieu du seul Ministre des Finances, comme avant. Cela a impliqué la création des DAF qui n'existaient pas au sein des Ministères, pour notamment assumer ces nouvelles fonctions d'ordonnancement des dépenses publiques, après leur engagement et liquidation au Ministère du budget. Accelere!2 assure la mise en place de la DAF du MEPSP en étroite collaboration avec le Comité des Réformes des Finances Publiques (COREF).

Redevabilité. Transparence. Concertation.

Pour plus d'efficacité,
le système éducatif congolais
doit s'appuyer sur les principes clés
de la gouvernance.

Programme Accelere!

USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE

UKaid from the British people